



COMMUNIQUÉ

Neymar Jr. au PSG | Accréditations Presse



L'arrivée de Neymar Jr. au Paris Saint-Germain a suscité un engouement important chez les journalistes et les médias pour suivre les matches du club parisien.

L'Union des Journalistes de Sport en France a la responsabilité de l'organisation des tribunes de presse lors des compétitions organisées en France par la LFP et la FFF, en application de la convention Media Presse FFF-LFP-UJSF, en respect du Code du Sport et des conditions de sécurité.

La Carte Sports Presse UJSF et la carte AIPS (pour les journalistes étrangers) restent les titres accréditifs permanents permettant d'accéder librement aux stades lors des rencontres officielles.

Cependant, si la capacité des tribunes de presse est inférieure au nombre de demandes estimé, l'UJSF est en responsabilité pour mettre en place des « accréditations spéciales » via sa plateforme accréditation accessible à partir de son site (www.ujsf.fr).

Aucune demande par mail ne sera prise en compte.
Seuls les journalistes professionnels pourront s'accréditer.

Ces procédures d'accréditations ouvriront à J-7 et la date de clôture sera précisée. Elles feront l'objet d'un mail automatique dès l'ouverture, envoyé à tous les journalistes inscrits sur notre site, mais aussi via les réseaux sociaux sur les comptes Twitter ([@ActusUJSF](https://twitter.com/ActusUJSF)) et Facebook ([@UJSFofficiel](https://www.facebook.com/UJSFofficiel)).

Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles dans une tribune de presse, l'UJSF sera dans l'obligation d'arbitrer les demandes. Notre exigence étant de faire en sorte qu'au moins un journaliste de chaque media soit accrédité, dans la mesure du possible. Pour les journalistes freelances, il s'agira pour nous de faciliter leurs demandes, à condition qu'ils puissent justifier une mission.

Enfin, les journalistes se présentant en qualité d'observateurs, freelance sans mission ou honoraire, ne pourront être prioritaires.

L'UJSF s'appliquera à faire les choix les plus justes, en collaboration avec les rédactions, afin d'organiser les tribunes de presse mais aussi de respecter la liberté d'informer en France comme elle s'applique à le faire depuis bientôt 60 ans.

Nous comptons sur la collaboration et la compréhension de nos confrères et celles des responsables des rédactions.